MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des Services Pénitentiaires de DIJON

CENTRE DE DETENTION DE CHATEAUDUN

ANNEXE 2

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DU COLIS DE FIN D'ANNÉE

Conformément à la circulaire JUSK1140029C du 20 février 2012 relative au maintien des liens extérieurs des personnes détenues par les visites et l'envoi ou la réception d'objets

Nom de la personne détenue : .....
Prénom de la personne détenue : .....
N° d'écrou : .....

Le poids du colis ne doit pas dépasser 5 kg

CONTENU DU COLIS (lister tous les produits apportés ou envoyés par colis) :

-
-
-